

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AE89

présenté par
Mme Robert-Dehault

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Action de la France en Europe et dans le monde	0	0	
Diplomatie culturelle et d'influence	0	10 000 000	
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0	
TOTAUX	0	10 000 000	
SOLDE		-10 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est un amendement d'appel visant à retirer 10 000 000 € de la sous action « Autres crédits d'intervention dans les postes et en administration centrale - enseignement supérieur et recherche » de l'action n° 04 « enseignement supérieur et recherche » du programme 185 « diplomatie culturelle et d'influence ».

Le budget de cette sous action est en hausse de 13 000 000 € par rapport à 2023. Si une partie de cette hausse est expliquée par un chantier technique d'envergure de modernisation numérique (environ 1 500 000 €), la majorité de la hausse ne reçoit aucune explication.

Cet amendement est un amendement d'appel visant à ce demander quels actions recourent cette hausse de crédits afin de clarifier les justifications de ces dépenses dans un contexte tendu pour nos finances publiques.